Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 129 (2008)
Heft: 1-2

Rubrik: FSSA ; La rédaction communique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Evaluation des pertes de colonies en Suisse

Depuis quelques années maintenant, l'apiculture européenne et Nord-américaine enregistre des pertes de colonies importantes. Des pertes inexpliquées ont déjà été observées par le passé mais pas sur une telle étendue géographique et sur une durée réduite. Les causes ne sont pour l'heure pas connues et les différentes hypothèses ont été présentées dans la revue d'apiculture de janvier 2007. En Suisse, ce sont principalement les pertes hivernales qui frappent nos ruchers.

Lorsque le phénomène de perte de colonies d'abeilles est évoqué dans la presse, apparaît immanquablement une estimation du pourcentage des mortalités. Chacun y va de son chiffre selon que la source est un apiculteur, un inspecteur des ruchers, le centre de recherches apicoles ou un responsable d'association apicole. Si leurs estimations des pertes peuvent varier fortement, elles ont un élément en commun : à de rares exceptions, ces estimations ne se basent sur aucune donnée fiable ou ne sont représentatives que localement. Je pense ici à certains recensements cantonaux.

Si nous disposions de données fiables sur les pertes réelles de colonies en Suisse, cela nous permettrait de parler «d'une même voix» dans la presse et de ne pas voir circuler des chiffres parfois fantaisistes, de défendre l'apiculture de manière plus crédible auprès des autorités et de permettre des comparaisons annuelles et internationales afin de repérer les régions les plus fortement touchées.

Pour palier à cette lacune, la fédération des sociétés suisses d'apiculture (FSSA), conjointement avec le centre de recherches apicoles (CRA), souhaite mettre en place un système de recensement des pertes.

Echantillonnage

Etant donné qu'il n'est pas réaliste de questionner tous les détenteurs d'abeilles en Suisse, il a fallu trouver une manière de disposer d'un échantillon d'exploitations apicoles qui soit représentatif pour l'ensemble de l'apiculture suisse. Afin de garantir une bonne couverture territoriale et pour des questions d'organisation, il est apparu que le mieux était de recourir aux sociétés d'apiculture régionales. Leurs présidents seront appelés à trouver parmi leurs membres, des apiculteurs qui sont, de par la grandeur de leur rucher, leur expérience et pratique apicoles et l'emplacement géographique du rucher, représentatifs pour leur société. Les présidents recevront prochainement un courrier plus détaillé à ce sujet. Les apiculteurs participants doivent être prêts à fournir des données sur leurs pertes hivernales durant quelques années au moins afin d'avoir une certaine continuité.

Quelles seront les données recensées ?

Notre souci est de limiter les questions à un minimum pour ne pas surcharger les apiculteurs du réseau de recensement des pertes. Seules deux questions exigent obligatoirement une réponse :

- Combien de colonies avez-vous mis en hivernage sur votre rucher au 15 octobre ?
- Combien de colonies viables avez-vous sur ce rucher au sortir de l'hiver, au 1er avril ?

Des questions subsidiaires, facultatives pourront être ajoutées. Le questionnaire sera traité de manière confidentielle. Afin que l'on puisse disposer le plus rapidement possible des données après le 1er avril et que la mise en valeur de celles-ci soit facilitée, il serait préférable que les participants au réseau aient un accès à Internet personnel, auprès d'un collègue apiculteur ou d'une connaissance. Un questionnaire sur papier sera toutefois aussi disponible.

Appel aux apiculteurs

Apiculteurs, si le président de votre société vous sollicite pour faire partie de ce réseau de recensement des pertes, faites-lui bon accueil pour le bien de l'apiculture suisse. Vu le nombre restreint de questions posées, votre participation n'exigera que peu de temps, contribuera peut-être à éclaircir le mystère des mortalités de colonies et à disposer de données fiables et crédibles pour mieux défendre notre activité.

chj

La rédaction communique

ATTENTION !!!

La rédactrice a changé d'adresse depuis bientôt deux ans et elle reçoit toujours encore du courrier à l'ancienne adresse… !

Une partie du courrier mal adressé arrive malgré tout, le reste est retourné aux expéditeurs directement par la poste.

Pourtant, mon adresse figure dans chaque édition de la revue, à la fin de la page 4, sous l'éditorial :

AUBRY Rose, Rédactrice RSA, Rue du Collège 55, 2300 La Chaux-de-Fonds

Petite nouveauté : concernant le délai de dépôt des manuscrits et annonces il n'est plus fixé au premier de chaque mois, mais **la date précise figure tout en bas de la page sommaire de chaque revue.**

Merci de prêter attention à ces deux choses ; les petits détails facilitent la vie !!!

Votre butineuse